

Jusqu'au  
2 avril  
en vente au prix  
exceptionnel  
de 40 €

# Les Pouvoirs politiques du Comté de Namur

Répertoire des Institutions publiques centrales,  
régionales et locales, de l'An mil à 1795

Sous la direction de  
**Claude de Moreau de Gerbehaye**

Préfacé par **Denis Mathen**,  
Gouverneur de la Province de Namur



- I : Institutions centrales  
par Catherine Henin
- II : Institutions régionales et locales – Officiers publics  
par Catherine Henin
- III : Annexes – Tables  
par Claude de Moreau de Gerbehaye & Catherine Henin

3 volumes – 909 pages – 16 cartes –  
63 organigrammes et tableaux –  
34 listes nominatives – 86 illustrations

Publication réalisée  
avec le soutien financier de la  
Politique scientifique fédérale



La plupart des institutions étudiées avaient déjà fait l'objet de travaux historiques et juridiques publiés çà et là aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il était donc devenu nécessaire de rassembler les connaissances et de les mettre à jour en intégrant les avancées acquises par les recherches récentes.

La volonté éditoriale visait aussi à élargir le panorama en ne traitant pas les institutions à l'aune des seules ressources namuroises. Les gisements d'archives légués par les pouvoirs centraux à Bruxelles ou à Lille pourraient colmater parfois des lacunes restées béantes ou donner plus de relief à la vision historique du Namurois sous les Habsbourg bourguignons, espagnols et autrichiens.

L'utilité pour les futures recherches réside donc également dans le fait que des fonds documentaires méconnus se sont révélés, à l'issue des investigations, particulièrement prometteurs.

La recherche croisée a permis de rompre le parallélisme, parfois fallacieux, entre les organismes qui ont joué un rôle de premier plan et ceux qui ont laissé des vestiges. Des voies parfois détournées ont envoyé certains fonds d'archives dans des lieux a priori insoupçonnés.

L'ouvrage se veut pratique et attractif, y compris pour les débutants. Conçues en unités autonomes, les notices se répartissent entre les trois niveaux (comté; bailliages, mairies et prévôté; pouvoirs locaux et officiers publics). Elles se penchent sur l'historique – multiséculaire ou éphémère –, les compétences, variant au fil des siècles, mais aussi les ressources archivistiques, les travaux déjà réalisés et les outils de recherche facilitant l'accès aux documents.

L'utilisation pratique du guide est démultipliée par l'adjonction d'organigrammes, de listes de personnes et de lieux, mais aussi de cartes et d'illustrations, collectées dans les fonds d'archives, de musées et de bibliothèques tant à Namur que dans différentes métropoles d'Europe, et enfin un index approfondi.

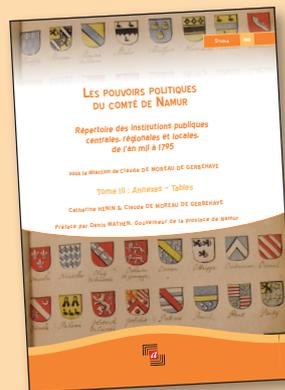
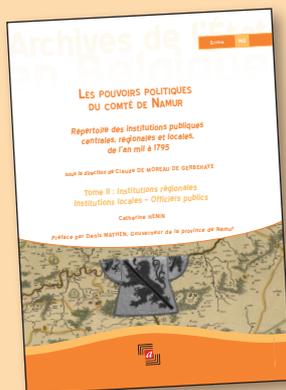
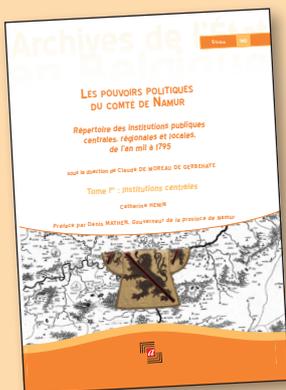
La publication s'adresse donc aux historiens, archivistes, généalogistes, archéologues, historiens de l'art, du droit, de la société, de l'économie, de l'environnement, etc. Elle peut orienter vers de nouvelles sources dans des fonds improbables ou identifier tel individu, telle famille ou telle localisation.

En dépit de sa modeste superficie, le comté de Namur possédait tous les attributs d'une véritable principauté souveraine constitutive des Pays-Bas. Érodée à ses confins dès le moyen âge par ses voisins brabançons, puis liégeois et hennuyers, le comté se caractérise par un semis d'enclaves jusqu'aux portes de sa capitale. Aux temps modernes, c'est la France royale qui s'approprie progressivement le sillon mosan ardennais, alors que le nord-ouest se remodèle autour du phénomène atypique de la naissance de Charleroi.

Le réseau institutionnel à trois étages (central, régional et local) reflète à la fois une volonté d'emprise comtale et les séquelles des mainmises des grands suzerains voisins.

Les alliances et les dévolutions du comté dans des maisons prestigieuses (Courtenay, Dampierre...) ont tissé des liens étroits avec de nombreuses principautés de l'Atlantique au Sinai.

Avec les autres composantes des Pays-Bas méridionaux, le Namurois est entré, dès l'époque bourguignonne, dans une confédération «belgique» ponctuée de ralentissements et d'accélération vers l'unification.



## Informations pratiques :

### Pour obtenir votre exemplaire :

- Compléter la carte-réponse ci-dessous et la remettre ou l'envoyer (sous enveloppe) aux

**Archives générales du Royaume  
Service Publications  
2, rue de Ruysbroeck  
1000 Bruxelles**

ou

- Envoyer votre commande par courrier électronique à [publicat@arch.be](mailto:publicat@arch.be)

Verser le montant exceptionnel de 40 €\* au lieu de 50 € par exemplaire pour toute souscription avant le 2 avril 2014 sur le compte IBAN: BE32 6792 0078 0502 - BIC: PCHQBEBB, en précisant en communication: «Institutions du Namurois».

\* Pour une livraison postale, vous devrez ajouter les frais de port de 6,50 € pour la Belgique – 16,40 € pour l'étranger (Europe), par exemplaire.

Vous pourrez enlever votre commande sans frais de port aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (rue de Ruysbroeck) ou aux Archives de l'État à Namur, à préciser en communication, à partir du 5 mai 2014.



Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Organisation et fonction .....

Téléphone, fax, courriel .....



## Commande :

..... exemplaires de l'ouvrage «Les pouvoirs politiques du comté de Namur» au prix promotionnel de 40 €.

- Souhaite que la commande soit envoyée à l'adresse ci-dessus et ajoute les frais de port.
- Viendra retirer sa commande sans frais de port aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (rue de Ruysbroeck) ou aux Archives de l'État à Namur, à préciser en communication, à partir du 5 mai 2014.